



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>39581</b>	De <b>Mme Josette Manin</b> ( Socialistes et apparentés - Martinique )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Outre-mer		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> > La démographie en Martinique	<b>Analyse</b> > La démographie en Martinique.
Question publiée au JO le : <b>15/06/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>21/09/2021</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Josette Manin attire l'attention de M. le ministre des outre-mer sur les conclusions du « rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique » concernant la Martinique. Ce document confirme que la Martinique sera le département le plus âgé de France dans 30 ans avec en parallèle une diminution de sa population totale, qui passerait de 365 000 à 293 000 habitants. Ainsi, les effectifs des personnes âgées de 75 ans et plus s'établiront à 82 000 personnes (soit une hausse de 25,4 % par rapport à 2013) d'ici 2050. Ce scénario catastrophe impliquerait de mettre en œuvre des politiques publiques adéquates pour préparer et adapter la Martinique aux besoins de ses seniors à court terme et à long terme, cela sachant qu'il existe aujourd'hui une forte précarité sociale et un fort taux de sous-équipement (45 lits médicalisés pour 1 000 seniors) qui contribuent à dégrader l'état de santé des seniors. Dans ce cadre, elle souhaite savoir si le Gouvernement compte réunir rapidement les parties prenantes, dont les pouvoirs locaux, pour mettre en place le plan « Antilles 2050 : le défi de la transition démographique » pour préparer l'avenir du territoire.